

Pour l'amélioration des Conditions de travail

Les pressions économiques de plus en plus fortes sur les projets, les réorganisations à répétition favorisent la dégradation des conditions de travail. Il en est de même pour les heures de travail excessives et intensives voire illégales.

Les élus CGT s'investissent dans toutes les instances (CE, DP, CHS-CT) pour résoudre les problèmes quotidiens (Commission ONYX ...) mais aussi pour sécuriser notre lieu de travail. De même nous intervenons aussi lors des négociations pour améliorer les conditions de travail (décompte des sorties tardives, décompte et circonstances du surmenage -burn-out-, des accidents de travail ou de trajet,...)

Des Salaires reconnaissant les compétences

Des efforts continus ont été demandés aux équipes depuis plusieurs années. Les salariés se sont vus imposer des sacrifices souvent au détriment de leur vie privée. Le mécontentement a grandi et se transforme parfois en découragement, et ce dans toutes les catégories professionnelles. Les augmentations de salaire ne sont pas une récompense mais bien une légitime prise en compte des efforts réalisés pour maintenir la compétitivité de notre entreprise. Une politique salariale ambitieuse permettra de reconnaître le travail accompli et sera une source de motivation pour les salariés.

Nous demandons d'ouvrir les négociations politiques salariales avant la fin de l'année et nous mettrons en œuvre une démarche de consultation des salariés pour définir les exigences que porteront vos représentants CGT.



avec
la
cgt
je refuse
d'être
un pion !

Pourquoi Voter CGT ?

La CGT signe les accords Groupe quand ils sont dans les intérêts des salariés et de l'entreprise. Sur les 12 derniers accords, la CGT en a signé 10. Notre participation aux négociations a toujours pour but d'améliorer les accords.

Depuis la loi du 20 août 2008, seules les organisations syndicales ayant obtenu 10% ou plus, au premier tour des élections professionnelles CE, peuvent négocier et signer les accords.

Il est donc important que la CGT garde cette représentativité.

Vos élus et mandatés CGT sont des plus assidus et interviennent en permanence dans toutes les réunions de la direction de TR6, toujours avec l'objectif des intérêts des salariés et de l'entreprise, en CCE, CE, DP, CHS-CT ou toutes autres commissions obligatoires ou facultatives de l'entreprise.

La CGT est la première organisation syndicale pour la défense des salariés aux prud'hommes.

Votre vote aura une très grande importance si vous voulez que la CGT puisse porter et défendre vos revendications.

Négociation sur l'accord Télétravail et le droit à la déconnexion

La pratique des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC), s'est largement diffusée parmi les salariés.

Aujourd'hui en France, 8 cadres sur 10 sont connectés en dehors des heures de travail, mais des écarts importants entre les catégories socioprofessionnelles existent. Ainsi, par exemple, l'Étude annuelle du CREDOC de décembre 2013 dévoile que 39 % des actifs utilisent les TIC pour des raisons professionnelles en dehors de leurs horaires et leurs lieux de travail habituels (soirs, week-ends, vacances, dans les transports ou à domicile). Cette proportion atteint 77 % pour les cadres.

Pour la CGT, les progrès techniques et scientifiques doivent être mis au service du progrès social, économique et environnemental. Ils doivent notamment contribuer à améliorer le mieux-être au travail, favoriser l'emploi, servir à diminuer le temps de travail, valoriser la qualité de vie au travail et l'éthique professionnelle.

A TR6, la CGT est d'accord pour le déploiement du Télétravail, mais pas à n'importe quelles conditions ! Il nous faut négocier le droit à la déconnexion. Notamment nous demandons à la direction de définir les moyens de contrôle afin de supprimer les heures gratuites et de veiller à la santé des salariés : réduire les risques psychosociaux, améliorer le mieux être au travail, favoriser l'emploi, servir la diminution du temps de travail, reconstruire l'équilibre vie professionnelle / vie familiale et valoriser l'éthique professionnelle.

Maintenir, Améliorer l'Emploi

Recruter au travers de l'accord GPEC/GAE

La situation de l'emploi est dégradée dans notre pays et les jeunes sont particulièrement touchés par la précarité et les inégalités. La pyramide des âges sur l'établissement est inquiétante, près 1/3 des salariés ont plus de 55 ans. Vous pouvez compter sur nous pour favoriser l'embauche des jeunes, des apprentis (conformément aux accords du groupe) et défendre l'emploi stable et durable à TR6.

Dans les grands groupes comme le nôtre, nous devons faire appliquer pleinement les accords « contrat de génération » et « anticipation » pour assurer une transmission de savoir-faire et de compétences. L'accord Gestion Prévisionnelle de l'Emploi et des Compétences (GPEC) et de la Gestion Active des Emplois (GAE) de TR6 signé le 26 juin 2014, avec les outils et moyens obtenus en grande partie par nos négociateurs, nous et vous permettent son application pleine dans les établissements de TR6.

A nous CGT et avec votre soutien, grâce aux rapports de force de le faire respecter et appliquer dans tout son ensemble.



Le syndicat de référence

en 8 points



1 Un syndicat pour tous les salariés

Le syndicat est ouvert à tous les salariés, femmes et hommes, actifs et retraités, quels que soient leur statut social et professionnel, leur nationalité, leurs opinions politiques, philosophiques et religieuses.

Son but est de défendre, avec eux, leurs droits et intérêts professionnels, moraux et matériels, sociaux et économiques, individuels et collectifs.

2 Un syndicat fort de ses compétences

Les représentants CGT sont formés (formations syndicales, formations des élus CE, DP, CHS-CT, journées d'études, ...) afin d'avoir de solides connaissances des règles juridiques et des accords qui protègent tous les salariés. Ils assument ainsi pleinement les mandats que vous leur confiez.

3 Un syndicat actif et responsable dans les instances

Le Comité Central d'Entreprise (CCE) et le Comité d'Etablissement (CE) sont des instances majeures. Dans ces instances, les élus, dont ceux la CGT, sont consultés sur tous les projets et décisions qui concernent la stratégie, les orientations économiques et industrielles. Ces questions sont cruciales pour l'avenir de THALES Air Systems. Les élus de la CGT, impliqués dans ces sujets, peuvent recourir à des demandes d'expertises faites par des cabinets extérieurs qui sont restituées auprès des CCE, CE et des salariés (par exemple, l'étude sur l'opportunité de la GAE TR6, à la demande du CCE).

Les élections professionnelles déterminent la composition du CE et du CCE. Cette composition délimite directement l'influence des élus CGT.

4 Un syndicat de terrain

La CGT s'implique dans les négociations, dans les instances de représentation du personnel, auprès des salariés lors des mouvements sociaux ou pour résoudre des situations professionnelles conflictuelles. Nos élus sont partout actifs. Ils privilégient la défense des intérêts collectifs.

Nous défendons aussi tout salarié qui nous sollicite à titre personnel sur des problématiques de salaire, de promotion ou de discrimination quelles qu'elles soient.

5 Un syndicat de proximité

Une de nos priorités est de créer plus de liens avec les salariés de l'entreprise en étant sur le terrain avec nos élus et syndiqués, qui sont à l'écoute de vos préoccupations. Cette démarche existe et se fait par l'échange et le dialogue grâce aux tracts, aux débats lors de nos rencontres mensuelles locales ou lors des heures d'information, ainsi qu'au travers des informations mises en ligne sur des sites internet comme Thadis (<http://www.thadis.com/>).

6 Un syndicat constructif

La CGT s'implique dans les différentes instances en prenant en compte les préoccupations des salariés ainsi que l'intérêt de l'entreprise. Elle est amenée à être force de proposition dans les accords et à terme les signe lorsque ceux-ci présentent des avancées pour les salariés. Son rôle est également de veiller à l'application loyale des accords Thales.

Les élections professionnelles déterminent l'influence de chaque délégation syndicale lors des négociations.

7 Un syndicat déterminé

Nos élus n'hésitent pas s'impliquer, si besoin est de manière forte, sur tous les sujets pertinents, indépendamment de leurs difficultés. Cela fut le cas, par exemple, lors de la mobilisation sur les négociations salariales. A chaque fois, nous impulsions la mobilisation des salariés, qui reste le meilleur argument face à la direction.

8 Un syndicat cohérent

L'action de la CGT, ses combats s'inscrivent dans une vision d'ensemble de la société. Pour nous, la citoyenneté et la solidarité ne s'arrêtent pas aux portes de l'entreprise. Nous ne confondons pas politique et syndicalisme mais militons pour une meilleure reconnaissance de l'être humain dans l'entreprise.

tr6.cgtthales.fr | www.cgt.fr | www.ugict.cgt.fr | @CGTCadresTechs | www.facebook.com/UGICT

Une équipe dynamique et compétente à vos côtés Une force

Activités du Comité d'Etablissement

Après ces deux années, nous souhaitons poursuivre le développement des activités socio-culturelles actuelles en étant à l'écoute des demandes des commissions. Mais aussi en créer de nouvelles avec l'implication des salariés, ce qui est essentiel pour la poursuite de vos activités.
Suite au transfert des salariés de Bagneux et après 6 années de négociation avec le CE de Rungis, initiées par les élus CGT de Limours et de Rungis, la dévolution financière a été finalisée.

Raphael NARDIELLO

Candidat DP

Responsable magasin Rungis.
Elu CE, membre de la commission Entraide

Emmanuelle BIALET CARBONNE

Candidate DP & CE 3^{ème} collège

ATM Toulouse, Ingénieur
ATC Safety

ATM Rungis, Ingénierie ATC.
Membre du CHS-CT, membre des commissions Suivi
GAE et Formation, Négociateur Accords TR6

Philippe JESOVER

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

Documentaliste Rungis.

Elu et Trésorier-adjoint du CE, Président de l'USTR,
Elu référent des commissions Plein-Air, Président de la
commission égalité Femmes / Hommes

Alain LENGLET

Candidat DP & CE 2^{ème} collège

ATM Toulouse, Responsable
de Lot Logiciel

Joseph MESSERE

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

Philippe JAMPELER

Candidat DP

Technicien Qualité Rungis.
Délégué Syndical, Négociateur Accords
TR6, membre de la commission Handicap

Sans VOUS rien n'est possible

C'est avec VOUS que tout le devient !

Direction Technique Rungis,
Responsable propriété intellectuelle

Philippe MICHEL

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

Administrateur configuration Rungis.
Elu DP, Délégué Syndical, Négociateur
Accords TR6, Juge prudhommal

Thierry DUBERT

Candidat DP

ATM Rungis, Ingénieur
Intégrateur ATC

Leny ARCAS

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

ADW Rungis, Ingénieur Système
Elu CE 3^{ème} collège de 2006 à 2008

Monir DJAID

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

ATM Toulouse, Ingénieur
Software Support Développement

Vincent FLEURY

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

IDS Rungis, Responsable
Qualité Affaires

Daniel CHAIX

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

ATM Rungis, Ingénieur ATC.
Elu DP, membre de la
commission RIE

Alain LAURENT

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

Cadre de Gestion Rungis.
Représentant Syndical CCE et Comité
Européen, Négociateur Accords Groupe

Alain CULNARD

Candidat DP & CE 3^{ème} collège

Délégués du Personnel

Les délégués du personnel sont les interlocuteurs privilégiés des salariés. Tous les mois, ils se réunissent avec la direction pour porter les revendications individuelles ou collectives relatives aux conditions de travail, aux salaires, à l'emploi...
Les délégués du personnel veillent à l'application du code du travail, mais également à celle des accords collectifs. Élire des délégués CGT aux prochaines élections, c'est vous assurer de la présence de délégués intègres, disponibles, compétents et attentifs à tous les salariés qui constituent notre communauté de travail.